

Séance ordinaire du 24 novembre 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-quatre novembre deux mille vingt à dix heures six, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-11-33

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 novembre 2020.

CE-2020-11-34

Besoins de main-d'œuvre et ajustements à la structure de la Direction des infrastructures et la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2020-090](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-090, et d'entériner les ajustements à la structure à la Direction des infrastructures et la Direction de la vie communautaire.

CE-2020-11-35

Modifications et remplacement de la politique de dotation

[Document d'aide à la décision GCH-2020-083](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les modifications proposées et de remplacer la politique de dotation par la nouvelle version, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2020-083.

CE-2020-11-36

Besoins de main d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision GCH-2020-084](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-084.

CE-2020-11-37

Besoins de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et du service à la clientèle de la Direction générale et ajustements à la structure

[Document d'aide à la décision GCH-2020-089](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et du service à la clientèle de la Direction générale, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-089, et d'entériner les ajustements à la structure de ce bureau.

CE-2020-11-38

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2020-045](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2020-045, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-11-39

Installation de panneaux d'arrêt, Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et demande au ministère des Transports

[Document d'aide à la décision GEN-20202-097-R-1](#)

Il est résolu de décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants:

- 614° sur le chemin du Sault, à l'intersection de la côte Rouge, en direction est et ouest ;
- 615° sur la rue de Mercure, à l'intersection de la rue de Jupiter, en direction nord et sud.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-097-R-1. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues des Carrières et Saint-Urbain.

Il est enfin résolu de demander au ministère des Transports d'analyser la possibilité d'améliorer la sécurité sur la route Marie-Victorin à l'intersection de la rue de l'Orée (secteur Saint-Nicolas).

CE-2020-11-40

Installation de panneaux d'arrêt, Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, Règlement modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas et Règlement modifiant le RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2020-104](#)

Il est résolu de décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 617° sur la rue Saint-Joseph, à l'intersection de la rue des Bolets, en direction est et ouest.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-104. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Duplessis (secteur Lévis), de l'Estran (secteur Saint-Nicolas), Bell (secteur Saint-Rédempteur), Saint-Vincent (secteur Saint-Romuald) et de la Fabrique (secteur Lévis) ainsi que sur une partie des avenues Saint-Paul (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et Albert-Rousseau (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon);
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de modifier la limite de vitesse permise sur une partie des rues des Saisons et des Îles-du-Vent (secteur Saint-Nicolas);
- d'adopter le Règlement modifiant le RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement

en période hivernale sur une partie de l'avenue des Arbrisseaux (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

CE-2020-11-41

Financement de la dépense relative aux travaux des aménagements cyclo-piétonniers réalisés par le ministère des Transports du Québec lors du réaménagement de l'échangeur 305 et de la route Lagueux, entre le chemin Demers et le chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-110](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux des aménagements cyclo-piétonniers réalisés par le ministère des Transports du Québec lors du réaménagement de l'échangeur 305 et de la route Lagueux, entre le chemin Demers et le chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas) au montant maximal de 457 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-11-42

Ajout au budget de fonctionnement pour la flotte de véhicules du Service des travaux publics de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision INF-TP-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le Service des travaux publics de la Direction des infrastructures à ajouter une remorque à sa flotte de véhicules et d'autoriser en conséquence la majoration du budget de fonctionnement afférent du Service des équipements motorisés de cette direction, afin de tenir compte des coûts d'entretien pour les exercices financiers subséquents.

CE-2020-11-43

Entente à intervenir avec Le patro de Lévis inc. concernant l'octroi d'une aide financière

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec Le patro de Lévis inc. concernant l'octroi d'une aide financière pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, pour les années 2021 à 2023 inclusivement, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-023, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

CE-2020-11-44

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-019](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-019, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-11-45

Participation au programme *Rénovation Québec*
[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer à la Société d'habitation du Québec la volonté de la Ville de participer au programme *Rénovation Québec* pour un montant de 2 400 000 \$, réparti sur trois ans et partagé à parts égales entre la Ville et cette société.

CE-2020-11-46

Avenant au bail à intervenir avec le Parc nautique Lévy (1984) inc.
[Document d'aide à la décision DEV-2020-095](#)

Il est résolu de conclure l'avenant au bail à intervenir avec le Parc nautique Lévy (1984) inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-095, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cet avenant, à ce bail et à la présente résolution.

CE-2020-11-47

Entente de versement d'une aide financière à intervenir avec Innergex inc.
[Document d'aide à la décision DEV-2020-108](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de versement d'une aide financière à intervenir avec Innergex inc., concernant les modalités de versement d'une aide financière à la Ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-108, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

CE-2020-11-48

Aide financière au Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome inc.
[Document d'aide à la décision DEV-2020-130](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 25 000 \$ au Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome inc. pour son projet d'amélioration de deux composantes liées aux opérations du tri des dons pour la boutique La trouvaille, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* et sous réserve que le conseil d'administration de l'organisme autorise la modification de ses lettres patentes en ce qui a trait à la valeur de ses biens immobiliers.

CE-2020-11-49

Aide financière au Club de ski de fond Sentiers des grandes prairies inc.
[Document d'aide à la décision DEV-2020-132](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 52 000 \$ au Club de ski de fond Sentiers des grandes prairies inc.

pour son projet d'acquisition d'un nouveau chalet principal et de relocalisation de son parc de stationnement, le tout conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2020-11-50

Adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec visant l'acquisition de produits utilisés comme abat-poussière pour la saison 2021

[Document d'aide à la décision APP-2020-178](#)

Il est résolu :

- de confier à l'Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, sur une base annuelle, au nom de la Ville, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achats regroupés de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure en solution liquide) nécessaires aux activités de la Ville pour la saison 2021 (du 1^{er} mai au 31 octobre 2021);
- de confier à cette union, la responsabilité d'analyser les soumissions déposées, de même que d'accepter que le produit commandé et livré soit déterminé à la suite de l'analyse comparative des produits définie aux documents d'appels d'offres;
- que si cette union, adjuge un contrat, de s'engager à respecter les termes de ce contrat comme si la Ville avait contracté directement avec l'adjudicataire;
- afin de permettre à cette union, de préparer son document d'appel d'offres, de s'engager à fournir à cette dernière les types et quantités de produits requis et de remplir la ou les fiches techniques d'inscription requises qu'elle transmettra à la date fixée;
- de reconnaître que cette union, recevra directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants, le taux à être fixé annuellement et précisé dans les documents d'appel d'offres;
- de transmettre une copie de la présente résolution à cette union.

CE-2020-11-51

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels d'une auditrice ou d'un auditeur externe pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024

[Document d'aide à la décision APP-2020-179](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels d'une auditrice ou d'un auditeur externe pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 (appel d'offres 2020-55-92), à Mallette s.e.n.c.r.l., pour une dépense estimée à 598 115 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-11-52**Attribution du contrat pour la mise à niveau des signaux sonores sur feux de circulation et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2020-181](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la mise à niveau des signaux sonores sur feux de circulation (appel d'offres 2020-50-79), à Turcotte (1989) inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 85 470 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter les travaux.

CE-2020-11-53**Attribution du contrat pour le remplacement d'un mur de soutènement (chemin des Sternes, secteur Saint-Nicolas) et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2020-182](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le remplacement d'un mur de soutènement (chemin des Sternes, secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2020-50-87), à Les pavages de Beauce limitée, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 183 219,95 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter les travaux.

CE-2020-11-54**Adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme des immobilisations 2021-2030 de la Société de transport de Lévis**[Document d'aide à la décision INF-2020-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter les prévisions budgétaires 2021 de la Société de transport de Lévis, adoptées par la résolution 2020-130 de cette société, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision INF-2020-012;
 - d'approuver le programme des immobilisations 2021-2030 de cette société, adopté par la résolution 2020-131 de cette société, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.
-

CE-2020-11-55**Adoption du *Programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023* et abrogation de la résolution CE-2020-10-98 « Adoption du *Programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023* »**[Document d'aide à la décision DG-2020-013-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023*.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2020-10-98 « Adoption du *Programme triennal des immobilisations 2021, 2022 et 2023* ».

CE-2020-11-56

Programmation partielle des travaux dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019-2023*
[Document d'aide à la décision GEN-2020-108](#)

Il est résolu :

- de s'engager à respecter les modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019 à 2023* qui s'appliquent à la Ville;
- de s'engager à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre de ce programme;
- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux annexée à la fiche de prise de décision GEN-2020-108 et de tous les autres documents exigés par le ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- de s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 65 934 125 \$ pour l'ensemble des cinq années du programme;
- de s'engager à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
- d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux annexée à cette fiche de prise de décision, comporte des coûts réalisés véridiques.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction du génie et des biens immobiliers à présenter officiellement la programmation partielle en date de novembre 2020 à ce programme.

CE-2020-11-57**Levée de la séance**

La séance est levée à 14 h 11.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
